



La Ville de Châteauguay désire pourvoir au poste-cadre permanent

## **CONSEILLER.ÈRE EN ENVIRONNEMENT**

Relevant du directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu, le conseiller.ère en environnement est la personne-ressource en lien avec les projets et enjeux environnementaux de la Ville. Il ou elle veille à l'application des règlements liés à l'environnement et participe activement à la réalisation des actions municipales, notamment celles en lien avec le développement du plan de développement durable.

### **Principales tâches :**

- Effectue des recherches et complète les demandes de subventions en lien avec les projets environnementaux aux instances gouvernementales concernées ;
- Propose des projets et moyens d'action visant l'atteinte des objectifs et des orientations du plan de développement durable ;
- Gère et mets en place des projets de conservation, de restauration et de mise en valeur du territoire ;
- Assure l'application des procédures, des lois, des normes et des règlements dans le secteur d'activités, notamment concernant la gestion des milieux humides et hydriques, les sols contaminés, les gaz à effet de serre et le développement durable ;
- Réalise des mandats touchant son champ d'expertise en effectuant, entre autres, la planification, l'évaluation des besoins et de la faisabilité ainsi que le démarrage des projets environnementaux ;
- Accompagne et appuie les directions vers l'atteinte des orientations stratégiques en matière de gestion de l'environnement ;
- Est responsable de la surveillance, l'inspection et le suivi des actions relativement aux berges sur le territoire de la ville ;
- Effectue des inspections terrain relativement à tout projet ou toute plainte de nature environnementale ;
- S'assure du suivi des dossiers environnementaux avec la MRC, le cas échéant ;
- Reçoit également les demandes d'information relative à certains permis et certificats. Il procède à l'analyse et délivrance des permis liés à l'environnement tel que, et sans s'y limiter; installation septique, ouvrage de prélèvement des eaux, abattage d'arbres, travaux en bordure de cours d'eau, etc. ;
- Représente la Ville sur divers comités à la demande de son supérieur ;

- Agis à titre de personne-ressource en matière de gestion de l'environnement;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur.

**Qualifications :**

- Diplôme d'études universitaires en environnement, en écologie, en géographie ou dans un domaine connexe à l'environnement jumelé à un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente

**Exigences:**

- Maîtriser les programmes gouvernementaux reliés à l'emploi et de subventions ;
- Connaître les lois et les règlements reliés à l'environnement (cours d'eau, fossés, sols contaminés, rives, littoraux, plaines inondables, matières résiduelles, Loi sur la qualité de l'environnement, etc.) ;
- Maîtrise des outils informatiques, notamment la suite Office et PG Solutions (Accès Cité Territoire) ;
- Expérience en gestion de projets un atout ;
- Habiletés de communication ;
- Rigueur et organisation ;
- Polyvalence à travailler avec des équipes pluridisciplinaires ;
- Axé vers l'amélioration continue ;
- Permis de conduire classe 5 valide;
- Disponibilité de soir et fin de semaine (présence à divers comités) ;
- Fournir un téléphone cellulaire (remboursement en fonction de la politique).

Salaire entre 78 800.00 \$ et 98 400.00 \$

Nous offrons une rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux établis en conformité avec la politique des conditions de travail du personnel-cadre.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature **au plus tard le 11 juin 2023** sur le site Web de la Ville de Châteauguay au:

<https://ville.chateauguay.qc.ca/carriere/faire-carriere-ville/postuler/>

**Veillez noter que seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi.**

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.